



HAL
open science

Gestion du risque : expérimentation d'une assurance maladie associée au suivi d'un protocole de traitement

Cecile Aubert

► **To cite this version:**

Cecile Aubert. Gestion du risque : expérimentation d'une assurance maladie associée au suivi d'un protocole de traitement. Rencontre Chercheurs - Professionnels : Sortir des pesticides en viticulture, PPR Cultiver et Protéger Autrement, Mar 2022, Bordeaux, Beaune et Montpellier, France. hal-04230867

HAL Id: hal-04230867

<https://hal.inrae.fr/hal-04230867v1>

Submitted on 6 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Gestion du risque – Expérimentation d'une assurance maladie associée au suivi d'un protocole de traitement

Les chercheurs : Cécile Aubert (BSE), Marc Raynal (IFV, Seven), Yann Raineau (BSE),...

Les coopératives : Vignerons de Buzet, Tutiac

L'assureur : Groupama

Le projet : VitiREV (PIA3 Nouvelle Aquitaine)

Présentation : Cécile Aubert, Université de Bordeaux, Bordeaux Sciences Economiques.

Une action collective – Synergies, compétences, expérimentation

Vignerons



Assureurs



Chercheurs



Région / Etat



Contexte

- Difficulté à sécuriser les rendements :

1. Climat : Changement climatique, fréquence accrue des événements météo extrêmes, avancement des dates de récolte,...

Outils (imparfaits) : Assurance multi-risque climatique (MRC), interventions publiques ponctuelles...

2. **Maladie** : Pression parasites, maladies (mildiou, oïdium, blackrot...).

- Outils : produits phytosanitaires (estimations IFV : sécurisent le rendement à 95%).

- Mais...

... Coût environnemental et santé

... Réglementations qui évoluent pour réduire l'usage des phyto.

Contexte (2)

- Comment inciter les viticulteurs à adopter de nouvelles pratiques culturales malgré les coûts associés ?

Outils d'aide à la décision pour optimiser les traitements en limitant les pertes de récolte. Mais

- **Travail** de surveillance des rangs et à une disponibilité de la **main d'œuvre** plus importants
 - **Prise de risque importante** (peu de recul, chaque campagne étant différente).
- Projet VitiREV (PIA 3) : expérimentation collective associant **viticulteurs**, **assureurs** et **chercheurs de différentes disciplines** :

Tester une **assurance incitative**, qui indemnise les pertes maladies, sous **condition de respect** (dans les 48 h) **des préconisations de l'OAD Décitrait**.

Les enjeux majeurs

- Pour la région : Accompagner la *transition agroécologique*.
- **Pour les vignerons** : Tester un *accompagnement technique avec forte baisse des IFT (30 à 70%) sans risque financier dissuasif*.
- **Pour les assureurs** : Tester de nouveaux contrats pour *développer une offre d'assurance maladie, jusque là non viable, malgré des risques financiers très mal connus, en la conditionnant à un protocole de traitement*.
- **Pour les chercheurs agronomes** : Tester et prouver la qualité d'un *protocole de traitement basé sur un modèle prédictif très fin, élaboré par les chercheurs (Decitrait - Optidose)*, dans un but d'optimisation et de réduction des traitements.
- **Pour les chercheurs économistes** : Fournir une preuve de concept d'un nouveau *mécanisme pour inciter à l'innovation de pratiques tout en sécurisant les risques (contrairement à une subvention)*.

Une action collective – Synergies, compétences, expérimentation

- Expérimentation sur 3 campagnes, 2019, 2020, 2021, préparation pour 2022.
- Implication de nombreuses personnes au sein des divers organismes.

Campagne 2021 : **80 ha (6 ilots)** (2020 : 50 ha)

- **Buzet** : Domaine de Gueyze (**50 ha** = 10 bio + 20 conversion + 20 conventionnel), Merlot, Cab. Sauv. Cab. Franc
- **Tutiac** : **28 ha** conventionnel (20 ha en 2020), Merlot, Sémillon, Sauvignon
- Suivi hebdomadaire (23 TNT) du 07/04 au 10/08

Loïc Davadan
Marc Raynal
Gaultier Boudigues



Carine Magot
Frédérique Abhe



Morgane Taillée
(Utilys Concept)
Guillaume Robichon



Dimitri Lely
Jeremy Bluteau
Justine Lamy



Le bilan provisoire

- **Très positif** sur le Protocole de Traitement Assurable (PTA) issu de Décitrait (et ajusté conjointement par les caves et l'IFV).

IFT	Gueyze				Coopérative (bio+conv.)
	Ilot A (bio)	Ilots BC (conv.)	Hors expé (conv.)	Hors Gueyze (conv.)	
Mildiou	3,33	4,38	4,65	6,4	6,1
Oïdium	2,5	1,18	3,64	3,7	3,7

Buzet : Réduction IFT mildiou et oïdium : +/- 40 %
(et jusqu'à 70% pour l'oïdium sur les ilots conventionnels)

IFT	Tutiac					Coopérative
	Ilot A	Ilot B	Ilot B bis	Ilot D	Ilot D bis	
Mildiou	6,03	6,08	6,10	4,88	5,83	7,19
Oïdium	0,85	1,35	3,35	0,85	0,85	5,45

Tutiac : Réduction moyenne IFT : +/- 20 % mildiou, +/- 70 % oïdium

Taux de couverture de la protection phytosanitaire contre mildiou		
	Taux de couverture	
	Décitrait	PTA
Moyenne Buzet	23%	34%
Moyenne Tutiac	50%	37%

Le bilan provisoire

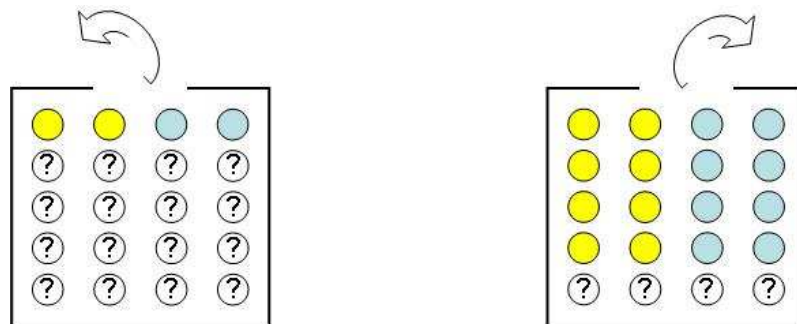
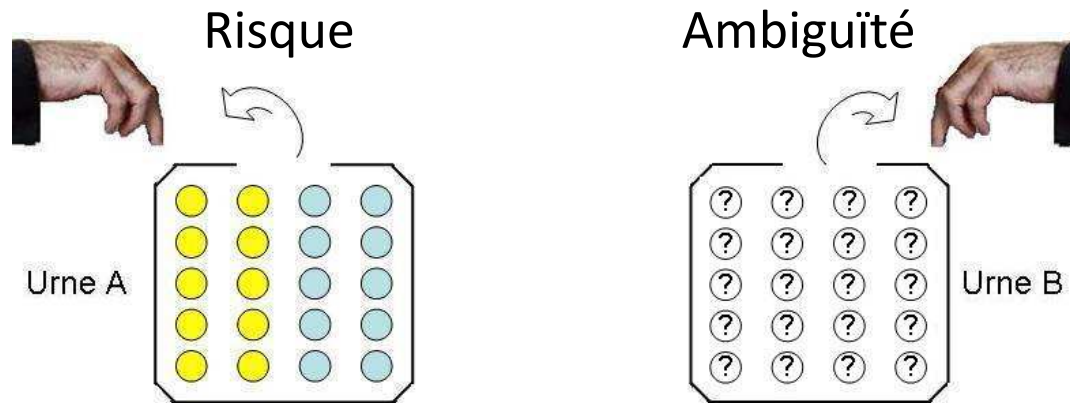
- **Très positif** sur le Protocole de Traitement Assurable (PTA) issu de Décitrait (et ajusté conjointement par les caves et l'IFV).
 - Forte baisse des IFTs avec des pertes de récolte inférieures à 5%
 - Mais nécessite un suivi intensif.
- Par contre, **grandes difficultés par rapport aux risques financiers**.
 - Les traitements protègent des maladies, à un coût faible (4% du prix de la bouteille).
 - Souscrire une assurance conditionnelle au PTA ne protège donc pas du risque. Si elle comporte une franchise, *c'est une assurance qui fait courir un risque...*

La *disposition à payer* des viticulteurs pour cette assurance est-elle suffisante pour *couvrir les coûts* pour l'assureur ?...

Les pistes à explorer – Mieux définir les risques et adapter les contrats ?

- Adosser les contrats d'assurance à des *indices* ? (pour réduire les coûts pour les assureurs et les risques d' « aléa moral » qui justifie une franchise)
- Concevoir des contrats plus novateurs pour prendre en compte *l'incertitude* (ambiguïté) ? Et la réduction de l'incertitude grâce aux *apprentissages* au cours des campagnes ?
- Distinction due à Frank Knight (1921):
 - Risque = incertitude « mesurable » = on peut associer des probabilités aux événements incertains,
 - Incertitude / ambiguïté = pas de probabilités uniques, ou peu de confiance dans les probabilités dont on dispose.

Risque et ambiguïté – Une illustration



Ambiguïté plus ou moins forte ?

Nous aimons encore moins l'ambiguïté que le risque...

Et elle complique les calculs financiers. Comment évaluer les primes d'assurance ?

Baisse des IFT :

Effets mal connus, en particulier si effets spatiaux (est-on protégé par les voisins ? Etc...) et effets de combinaison des produits.

Ex. 2021 : blackrot.

Conclusion

Travaux en cours :

- Expérimentation PTA campagne 2022, avec une réflexion accrue sur les modalités du contrat assuranciel.
- Recherche théorique sur les *spécificités des contrats* pour mieux protéger les viticulteurs et favoriser les innovations de méthodes.
- *Enquête* pour évaluer l'intérêt des viticulteurs pour des dispositifs assuranciers conditionnels à un PTA (avec Marianne Lefèbvre, U. Angers).

Institutionnel à suivre...:

- Rapport Descrozaille en Juillet 2021,
- Contraintes européennes sur les subventions des assurances MRC mais d'autres pistes sont envisageables.

Merci pour votre attention !

Positionnement des traitements (conventionnel)

